

Nom de l'enfant : _____
Nom de famille _____ Prénom(s) _____

Date de naissance : ____/____/____ ____/____/____ _____
aaaa mm jj No d'ass.-maladie No de téléphone de jour

Adresse : _____ Code postal : _____

Nom du parent ou du tuteur légal : _____

Nom de la garderie _____ Adresse de la garderie _____

Remplir la section 1 OU la section 2

1. DISPENSE POUR RAISONS MÉDICALES :

Pour raisons médicales, l'enfant susmentionné ne répond pas aux exigences du calendrier des immunisations systématiques du Nouveau Brunswick en vertu de la *Loi sur la santé publique* (2009). Ces immunisations sont potentiellement nuisibles à la santé de l'enfant et je recommande qu'elles ne soient pas administrées.

Les vaccins conçus pour la protection contre les maladies suivantes ne sont pas recommandés pour cet enfant : _____

Nom du médecin/de l'infirmière praticienne : _____

Signature : _____ Date ____/____/____
aaaa mm jj

Nom et lieu de la clinique : _____

2. PARENTAL OBJECTION :

Je m'oppose à ce que mon enfant susmentionné soit vacciné et je demande donc une dispense aux exigences en matière d'immunisation énoncées dans le règlement en vertu de la *Loi sur la Santé publique* (2009). Je comprends que mon enfant peut ne pas avoir le droit d'aller à l'école ou à la garderie dans l'éventualité d'une éclosion d'une de ces maladies évitables par la vaccination.

S.V.P. indiquer si l'opposition s'applique à un vaccin ou à la série vaccinale au complet. Si l'opposition à un ou plusieurs vaccins, précisez-le ou les ci-dessous : _____

Signature du parent/tuteur légal : _____ Date ____/____/____
aaaa mm jj

Votre objection à recevoir des services de vaccination et les renseignements personnels sur la santé que vous avez fournis sont recueillis et utilisés par la Santé publique du Nouveau-Brunswick dans la Solution d'information sur la santé publique (SISP) aux fins d'administration de vaccins, ainsi que pour la prévention, les enquêtes et la gestion liées aux maladies à déclaration obligatoire. Vos renseignements personnels sur la santé sont traités conformément à la *Loi sur l'accès et la protection des renseignements personnels sur la santé*.